

N° TD	MARCHANDISES	N° DE QUOTA INDIVIDUEL (A INDIQUER)	QUOTA SUPPLEMENTAIRE SOLLICITE
0207.12.14 0207.12.16	Coqs et poules de chair congelés à l'eau ou à sec et nu d'un poids > à 1,4 kg		tonnes
0409.00.00	Miel naturel		tonnes
0901.21.10	Café torréfié, non décaféiné en grains		tonnes
0901.21.29	Café torréfié, non décaféiné, moulu, autrement présenté		tonnes
0905.10.00 0905.20.00	Vanille non broyée ni pulvérisée Vanille broyée ou pulvérisée		tonnes
1001.19.10 1001.99.10	Froment : blé dur destiné à la transformation de la minoterie Autres froments (blé) et méteil destiné à la transformation de la minoterie		Exclusivement réservé aux minotiers tonnes
1001.19.11 1001.99.11 1003.90.10 1004.90.10	Froment : blé dur destiné à la transformation en provende et à l'alimentation animale en l'état Autres froments (blé) et méteil destiné à la transformation en provende et à l'alimentation animale en l'état Orge destinée à la transformation en provende et à l'alimentation animale en l'état Avoine destinée à la transformation en provende et à l'alimentation animale en l'état		tonnes
1006.30.31 1006.30.39	Riz blanchis à grains ronds ou longs		tonnes
1104.19.10	Grains d'orge aplatis ou en flocons destiné à la transformation en provende et à l'alimentation animale en l'état		tonnes
1601.00.41 1601.00.42	Saucisses et saucissons autres que de volaille, secs ou à tartiner, non cuits et fumés		tonnes
1601.00.43 1601.00.44	Saucisses et saucissons autres que de volaille, secs ou à tartiner, non cuits et non fumés		tonnes
1601.00.47 1601.00.48	Saucisses cuites autres que de volaille, autrement présentées d'un poids ≤ à 1,3 kg, fumées ou non		tonnes
1601.00.73	Boudin blanc nature		tonnes
1601.00.91 1602.39.11 1602.39.61 1602.49.11 2005.51.11	Cassoulets au confit à base de saucisses Cassoulets au confit de canard Cassoulets au confit d'oie Cassoulets au confit de porc contenant des légumes à cosse secs Cassoulets à base de haricots en grains, contenant de la viande et du confit		tonnes
1604.14.10	Thons, listaos et bonites au naturel, entiers ou en morceaux, préparés ou en conserves		tonnes
1704.90.11	"Chocolat blanc" présentée en bâtons, tablettes et plaquettes d'un poids unitaire inférieur à 1 kg		tonnes

N° TD	MARCHANDISES	N° DE QUOTA INDIVIDUEL (A INDIQUER)	QUOTA SUPPLEMENTAIRE SOLLICITE
1806.32.30	Autres tablettes, barres ou bâtons en chocolat, non fourrés contenant du cacao		tonnes
1806.90.20	Autres articles fourrés au chocolat contenant du cacao		tonnes
1902.11.90 1902.19.90	Pâtes alimentaires non cuites ni farcies ni autrement préparées : Contenant des œufs et autrement fabriquées qu'avec des semoules de riz ou farines de riz Ne contenant pas d'œuf et autrement fabriquées qu'avec des semoules de riz ou farines de riz		tonnes
2005.51.22 2005.51.29 2005.51.32 2005.51.33 2005.51.39 2005.51.92 2005.51.93 2005.51.99 2005.59.12 2005.59.19 2005.59.22 2005.59.29 2005.59.32 2005.59.33 2005.59.39	Autres légumes préparés ou conservés autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique, non congelés Haricots aux saucisses : - d'une contenance > à 250g et < à 5kg - autres Autres haricots en grains contenant de la viande : - d'une contenance > à 250g et < à 5kg - d'une contenance égale à 5kg - autres Autres haricots en grains : - d'une contenance > à 250g et < à 5kg - d'une contenance égale à 5kg - autres Lentilles garnies contenant de la viande : - d'une contenance > à 250g et < à 5kg - autres Lentilles garnies contenant des saucisses : - d'une contenance > à 250g et < à 5kg - autres Autres lentilles garnies : - d'une contenance > à 250g et < à 5kg - d'une contenance égale à 5kg - autres		tonnes
2005.51.62 2005.51.69	Flageolets au naturel : - d'une contenance > à 250g et < à 5kg - autres		tonnes
2105.00.11 2105.00.51	Glaces de consommation contenant du cacao, présentées en bac d'une contenance ≤ à 250 ml Autres glaces de consommation présentées en bac d'une contenance ≤ à 250 ml		tonnes
2301.10.00	Farines, poudres et agglomérés sous forme de pellets, de viandes ou d'abats; cretons		tonnes

N° TD	MARCHANDISES	N° DE QUOTA INDIVIDUEL (A INDIQUER)	QUOTA SUPPLEMENTAIRE SOLLICITE
3917.32.11	3917.32.12	3917.32.13	FCFP
Tubes et tuyaux souples en polymère de l'éthylène non réticulé :			
- d'une épaisseur ≤ à 0,25 mm et d'une largeur ≤ à 1,50 m, en monocouche			
- d'une épaisseur ≤ à 0,25 mm et d'une largeur > à 1,50 m, en monocouche			
- autre que monocouche			
Tubes et tuyaux souples en polymère de chlorure de vinyle :			
- d'une épaisseur ≤ à 0,25 mm et d'une largeur ≥ à 1,50 m, en monocouche			
- d'une épaisseur ≤ à 0,25 mm et d'une largeur > à 1,50 m, en monocouche			
- autre que monocouche			
3917.32.14	3917.32.41		
Tubes et tuyaux souples :			
- en polymère de l'éthylène non réticulé d'une épaisseur > à 0.25 mm et d'un diamètre inférieur ou égal à 160 mm			
- en polymères du propylène d'un diamètre inférieur ou égal à 32 mm			
4403	4404		m ³
Bois bruts, même écorcés, désaubierés ou équarris			
Bois feuillards, échelas fendus, pieux et piquets en bois, appointés non sciés longitudinalement			
4819.10.00			tonnes
Boîtes et caisses en papier ou carton ondulé			

* Quota utilisé après avis de l'Agence rurale

Sigles utilisés

QUE
QHUE
QTOP
SHUE
STOP

Quota Union européenne
Quota hors Union européenne
Quota toutes origines et provenances
Suspendu hors Union européenne
Suspendu toutes origines et Provenances

*Pour tout renseignement, contactez la Direction des Affaires Economiques au 23.26.64 ou 23.22.59 de 7h30 à 11h30 et de 12h30 à 16h00 du lundi au vendredi
34 bis, rue du général Galliéni – BP M2 – 98849 NOUMEA CEDEX*